

**DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL**

Extrait du registre

**Séance du 1<sup>er</sup> avril 2025**

**Relative à l'approbation du Compte de Gestion 2024 du Syndicat Mixte de  
Gestion de la Cuisine Centrale de Fondettes**

**DL20250401SMR01 – COMITÉ SYNDICAL**

Date de la convocation du Comité syndical : 24 février 2025

Nombre de délégués titulaires en exercice : 6

Nombre de délégués présents : 6

Nombre de votants : 5

L'an deux mille vingt cinq, le mardi premier avril, à seize heures trente, le Comité Syndical du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes s'est assemblé Salle Simone Veil de l'Espace des Tonnelles de Fondettes, sous la présidence de Madame Dominique SARDOU, Présidente.

**Étaient présents** : Dominique SARDOU, Nicole BELLANGER, Catherine PARDILLOS, Alain ANCEAU, Cédric DE OLIVEIRA, membres titulaires, Philippe BOURLIER, membre suppléant

**Représentés par pouvoir** : /

**Absents excusés** : Martine CHAIGNEAU, membre titulaire, Solène ETAME NDENGE, Anne DUMANT, Judicaël OSMOND, Valérie JABOT, Bernard DESROSIERS, membres suppléants

**Secrétaire de séance** : Madame Catherine PARDILLOS

**Session ordinaire**

**DÉLIBÉRÉ**

Madame la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion de la cuisine centrale de Fondettes présente au comité le rapport suivant :

Le compte de gestion du comptable du Syndicat Mixte a été extrait de la plateforme de la DGFIP le 28 février 2025, tel que prévu par l'article L1612-12 du Code des Collectivités Territoriales.

Il a été constaté l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de Madame la Présidente et du compte de gestion de Monsieur le Receveur pour le budget général de l'exercice 2024.

**Le Comité Syndical,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1612-12, L2122-21, L2341-1 et D2343-1 à D2343-10,**

**Entendu l'exposé de Madame Dominique SARDOU, Présidente,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Approuve le Compte de Gestion pour le budget général de l'exercice 2024.**

EXERCICE 2024	DÉPENSES DE L'EXERCICE	RECETTES DE L'EXERCICE	RÉSULTATS DE L'EXERCICE
INVESTISSEMENT	289 002,51 €	44 087,91 €	-244 914,60 €
FONCTIONNEMENT	1 413 062,88 €	1 636 241,91 €	223 179,03 €

2024	Résultats de clôture 2023	Part affectée à l'investissement	RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire*	Solde de clôture
Investissement	393 714,27 €	/	-244 914,60 €		148 799,67 €
Fonctionnement	-20 189,44 €	0,00 €	223 179,03 €		202 989,59 €
TOTAL	373 524,83 €	0,00 €	-21 735,57 €		351 789,26 €

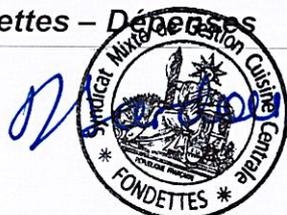
### EXÉCUTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2024

		Dépenses en €	Recettes en €
Résultat cumulé au 31/12/2024	Section de Fonctionnement	1 413 062,88 €	1 636 241,91 €
	Résultat 2023 reporté	20 189,44 €	/
	Section d'investissement	289 002,51 €	44 087,91 €
	Résultat 2023 reporté		393 714,27 €
Reste à réaliser section investissement à reporter en n+1		147 140,41 €	/
<b>TOTAL</b>		<b>1 869 395,24 €</b>	<b>2 074 044,09 €</b>
<b>Différence Recettes – Dépenses</b>		<b>204 648,85 €</b>	

Sans reprendre les excédents de l'année antérieure, les réalisations de l'exercice 2024 sont les suivantes :

### RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

	Dépenses en €	Recettes en €
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
Réalisation de l'exercice	1 413 062,88 €	1 636 241,91 €
<b>Excédent de fonctionnement 2024</b>		<b>202 989,59 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
Réalisation de l'exercice	289 002,51 €	44 087,91 €
<b>Déficit d'investissement 2024</b>		<b>-244 914,60 €</b>
<b>TOTAL DES SECTIONS CUMULÉES</b>	<b>1 702 065,39 €</b>	<b>1 680 329,82 €</b>
<b>Différence Recettes – Dépenses</b>	<b>-21 735,57 €</b>	



Pour extrait certifié conforme  
La Présidente,

Dominique SARDOU

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa publication conformément à la réglementation en vigueur.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.